

SAINT-BLAISE

LES CHAUDERONS

Olivier Haussener: Le 10 juin, je voterai 2x oui



En 2001, les Autorités de Saint-Blaise envisageaient l'urbanisation dans les hauts du village, dernière zone à même d'accueillir de nouveaux habitants dans des quartiers de qualité tout en évitant un mitage du territoire. Conseiller communal en charge des finances et de l'aménagement du territoire de 1992 à 2015, Olivier Haussener, enfant de Saint-Blaise, en était le Président cette année-là. 17 ans plus tard, il se réjouit qu'un projet puisse ENFIN se réaliser aux Chauderons. Lors du débat public sur les Chauderons, «boycotté» par les opposants, Olivier a lancé un cri du cœur: «On doit voter pour les Chauderons, car c'est un projet d'avenir pour la commune!». L'ancien Député au Grand Conseil (20 ans) et Conseiller communal (15 ans) nous explique pourquoi il soutient ce projet.

Les Chauderons? OUI à l'écologie contemporaine!

La votation du 10 juin engage l'avenir de notre commune. Dans le débat actuel, la liberté d'expression est essentielle. La démocratie mérite tout notre respect. On doit même se réjouir des oppositions si l'on considère que la participation citoyenne est définie dans notre pays comme une pratique éthique du compromis, qui intègre bien souvent les intérêts particuliers. Au terme d'une telle campagne, j'en suis convaincu, les esprits civiques seront plus accomplis.

Le projet des Chauderons pose en effet une question éthique, qui ne saurait être absente du contexte. Que faut-il choisir entre un urbanisme de croissance et un urbanisme de repli? Jusque-là, notre commune a répondu à ses obligations politiques. Elle s'est engagée depuis deux décennies dans l'aménagement de son territoire en prenant en considération les enjeux des nouvelles zones à bâtir, la protection des sites, des paysages et des zones agricoles, le développement de réseaux urbains et de transport.

A mon sens, les autorités ne sont pas aujourd'hui dans l'erreur. Je fonde ce constat par une réflexion plus large. Aux quatre coins du canton, pour chaque nouveau projet, la contestation est devenue quasi systématique. Il s'agirait avant tout et partout de refuser une densification urbaine pourtant nécessaire à la préservation du paysage rural et culturel!

Or, les autorités doivent aujourd'hui répondre, en priorité, à un impératif d'avenir, fondé sur l'éthique du futur, et par-là

- rapprocher la nature de l'urbanisme,
- relever les nouveaux défis environnementaux et sociaux du développement urbain, qu'il s'agisse de qualité de l'air, de l'accès à des espaces verts ou encore aux ressources naturelles.

Dans le débat, qualifier la nature comme bien commun absolu n'exclut pas le développement! De surcroît, lorsque le développement prévoit comme aux Chauderons des compensations écologiques et le respect de la biodiversité, on pourrait attendre des référendaires une certaine reconnaissance publique des efforts déployés par le parlement communal pour contenir les excès de toute frénésie constructive ou marchande.

Je sais que notre société n'existe pas dans l'effacement des différences et des singularités entre individus. Mais je crois encore à la volonté de bâtir ensemble et de trouver un point de rencontre entre les contradicteurs actuels.

Mon vote en faveur des Chauderons n'est pas idéologique. Après le double OUI du 10 juin, je serai le premier à veiller au respect des promesses écologiques qui devront prendre leur place dans le règlement de quartier. Dans la conscience de soi et de l'autre, pour vivre dans un territoire de liberté politique et économique, le respect des principes et de la parole est primordial.

La commune de Saint-Blaise, aujourd'hui, est exemplaire dans beaucoup de domaines. Elle n'a rien sacrifié sur l'autel d'une croissance effrénée. Au contraire, avec son plan d'aménagement local, son urbanité relève même d'un art de vivre qu'il faut protéger, à l'image des zones de forêts et autres biotopes.

En cela, notre commune n'est pas différente des autres; elle partage avec considération les objectifs d'aménagement décrétés par le Canton et la Confédération. Croître

ne signifie plus détruire! Il s'agit tout de même d'évoluer avec son temps et pour une commune l'attractivité économique, culturelle et sociale demeurent au cœur des préoccupations. Au carrefour de la géographie, de la démographie, de l'histoire,

de la sociologie et de l'urbanisme, Saint-Blaise a rendez-vous avec son Avenir et ses générations futures le 10 juin prochain. Pour elles, j'en suis convaincu: on peut construire les Chauderons parce que le projet respecte l'écologie contemporaine.

LES CHAUDERONS

Paola Attinger-Carmagnola: Le 10 juin, je voterai 2x oui



Paola Attinger-Carmagnola sourit à la vie et aux gens. Derrière cette félicité se cache de la détermination, beaucoup de détermination. Dans tout ce qu'elle entreprend, elle s'engage à fond: famille, job (juriste au Service cantonal de l'action sociale), associations (groupe nature et gym dames de Saint-Blaise) et politique (co-présidente du parti socialiste, conseillère générale et notamment membre de la commission financière). Cette amie de l'écologie explique pourquoi elle votera 2x OUI aux Chauderons et pourquoi elle assume pleinement son vote.

Chacune de nos maisons a été construite à la place de champs, de forêts, de prés. Ma maison a été construite dans un verger. Les maisons au sud des Chauderons ont été construites dans des vignes. Les maisons des Chauderons seront construites sur un terrain agricole situé dans un site d'une grande richesse naturelle. Lorsqu'un tel lieu se construit, des mesures de compensation écologique sont obligatoires, mais elles peuvent être réalisées ailleurs. Ici elles le seront sur place, ce qui, convenons-le, est un plus pour la nature, les riverains et les futurs habitants de la parcelle.

Les Chauderons sont éloignés du centre. Il faut vraiment avoir envie d'aller habiter là-haut! C'est cette envie qu'ont eue les personnes qui se sont installées vingt ou trente mètres plus bas. En quoi est-il choquant de

vouloir habiter sur les hauteurs, au calme? En quoi était-ce adéquat pour les personnes qui se sont installées juste en-dessous des Chauderons et n'est-ce plus le cas pour celles qui viendront demain sur cette parcelle?

Un champ magnifiquement situé accueillera des maisons. Faut-il en mettre quelques-unes seulement? Faut-il au contraire construire beaucoup de logements? Il y a près de vingt ans, c'est cette dernière solution qui s'imposait. Aujourd'hui une voie intermédiaire est proposée. Elle ne réserve pas le champ à quelques maisons mais l'utilise de telle façon qu'on puisse dire: tant qu'à faire disparaître un champ, autant y mettre plus que quelques villas.

Et qui donc viendra habiter ces maisons? Des personnes comme vous et moi. Peut-être s'y trouvera-t-il des personnes qui s'investiront dans le village, tout comme celles que nous connaissons et qui habitent aujourd'hui déjà dans des quartiers éloignés du centre: des président(e)s de sociétés locales, des dirigeant(e)s de chœur, des médecins, des politicien(ne)s, des sportifs, des musicien(ne)s, des commerçant(e)s. Ces personnes sont venues tout comme nous pour la vue, pour la vie locale ou pour la desserte en transports publics extraordinaire de notre commune. N'avons-nous pas la responsabilité de partager tout à la fois ce très beau lieu qu'est Saint-Blaise et ses équipements dont les collectivités publiques l'ont doté au fil du temps?

Le projet qui nous est proposé n'est ni du vol, ni une arnaque, ni le fruit d'un sombre marchandage. Il est bien mieux: une solution équilibrée et réaliste. Un non ne serait qu'un non à cette dernière solution. Il n'empêchera pas des maisons de se construire aux Chauderons.

**Présentations
de Paola Attinger-Carmagnola
et d'Olivier Haussener
par Charles Constantin**

**Plus d'informations:
www.saintblaise-bouge.ch**